

Laurent Bucyibaruta fait appel de sa condamnation

Alain Gauthier

CPCR, 21 juillet 2022

Selon un communiqué de l'AFP [1], Laurent Bucyibaruta, condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour « *complicité de génocide et complicité de crimes contre l'humanité* » a fait appel : « L'ancien préfet rwandais Laurent Bucyibaruta, condamné à Paris à vingt ans de réclusion criminelle pour complicité de génocide, a fait appel de la décision de la cour d'assises et sera rejugé, a-t-on appris mercredi auprès du parquet national antiterroriste (Pnat) ».

Cette décision, que nous attendions et redoutions à la fois, ne peut réjouir ni les parties civiles, ni les rescapés de la préfecture de Gikongoro. Si on s'en tient à notre expérience des procès antérieurs, ce procès en appel ne se déroulera pas avant deux ans : Laurent Bucyibaruta aura 80 ans et sa santé ne se sera pas améliorée. Entre temps, ses conseils demanderont probablement sa remise en liberté, si ce n'est déjà fait. Est-

ce un moyen pour lui et ses conseils d'échapper à la justice ? On peut légitimement s'interroger.

Ainsi va la justice en France. En Belgique, la procédure d'appel n'existe pas après une condamnation en cours d'assises. Seul recours : la cassation.

Les mois à venir ne nous laisseront que peu de répit. Du 9 mai au 1^{er} juillet 2023, se tiendra aux assises de Paris le procès pour génocide de monsieur Philippe Hategekimana, Manier depuis sa naturalisation, seule personne soupçonnée de génocide à être incarcérée. En effet, alors que le CP-CR avait déposé plainte contre lui, il s'était rendu au Cameroun et avait « oublié » de revenir. Philippe Manier, en 1994, était un gendarme de Nyanza, ancienne préfecture de Butare. Extradé vers la France, il attendra son procès en prison.

Il faudra prévoir aussi le procès du docteur Sosthène Munyemana, défé-

ré devant la Cour d'assises depuis le 15 décembre 2021, et probablement celui du docteur Eugène Rwamucyo, lui aussi déféré devant la Cour d'assises mais qui a fait appel. Enfin, devra se dérouler le procès en appel de Claude Muhayimana, condamné à 14 ans de prison en décembre dernier. Quatre procès à prévoir dans les mois ou les années qui viennent. Qu'advient-il des autres affaires ?

On peut craindre le pire.

Toujours d'après l'AFP, « *le parquet général a également interjeté appel mardi, selon une source judiciaire* ».

Alain Gauthier, président du CPCR

[1] AFP, 20 juillet 2022 : « Génocide au Rwanda : condamné pour complicité, l'ex-préfet Laurent Bucyibaruta sera rejugé ».